



Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire

Le Ministre

ARRETE MINISTERIEL N° 0194 MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2021
DU 25/06/2021 PORTANT DESIGNATION ET
NOMINATION DES MEMBRES DES COMITES DE GESTION DE
QUELQUES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
UNIVERSITAIRE, EN VILLE DE BUTEMBO ET EN TERRITOIRE DE
LUBERO, PROVINCE DU NORD-KIVU, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire,

Vu la Constitution, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant Révision de certaines Dispositions de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en ses Articles 90, 91, 93 et 202 points 22 et 23 ;

Vu la Loi-Cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement National ;

Vu l'Ordonnance n° 21/006 du 14 février 2021 portant Nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 21/012 du 12 avril 2021 portant Nomination des Vice – Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice – Ministres ;

Vu l'Ordonnance n° 20/016 du 27 mars 2020 portant Organisation et Fonctionnement du Gouvernement, Modalités de Collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les Membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 20/017 du 27 mars 2020 fixant les Attributions des Ministères, spécialement l'Article 1^{er}, litera B, point 34, relatif au Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

Vu Décret n° 20/014 du 02 avril 2020 portant organisation et fonctionnement des cabinets ministériels;

Vu la Loi n°18/038 du 29 décembre 2018 portant statut du personnel de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche Scientifique ;

En attendant que soient prises les mesures d'application des dispositions légales relatives à la désignation des Recteurs et Directeurs Généraux dans les Universités et Instituts Supérieurs de la République Démocratique du Congo;

91.

Considérant la nécessité et l'urgence qu'il y a lieu de remettre de l'ordre dans certains établissements dans lesquels on enregistre une crise de confiance entre autorités académiques et étudiants ou entre membres de comité de gestion ; qu'il ya lieu de compléter certains autres comités de gestion et de renouveler certains mandats ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont désignés Recteurs et Directeurs Généraux, et nommés Secrétaires Généraux Académiques, Secrétaires Généraux Administratifs et Administrateurs de Budget des Universités et Instituts Supérieurs ci-dessous référencés, les personnes ci-après :

I. A L'UNIVERSITE OFFICIELLE DE RUWENZORI DE BUTEMBO

0	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	KAVIRA TAWITEMWIRA Julienne	Recteur	
2	Dr. MAOMBI MBUSA MASINDA	Secrétaire Général Académique	7.933.987 T
3	KASEREKA KALONDERO Jimmy	Secrétaire Général Administratif	7.924.779 C
4	C.T MAPENZI NZUGHUNDO	Administrateur de Budget	7/928.085 Z

II. A L'INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES MEDICALES DE BUTEMBO

0	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	C.T MATENDERE MALEKANI POKEL	Directeur Général	7/888.231 C
2	C.T PALUKU VUSAHIKA	Secrétaire Général Académique	7/905.528
3	C.T KASEREKA WANZUWITE Emmanuel	Secrétaire Général Administratif	7/905.507 S
4	CT MWENGE SYASIMWA	Administrateur de Budget	7/943.426 C

III. A L'INSTITUT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE MUHANGI A BUTEMBO

0	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	P.A. MASINDA ISEVIKONDO	Directeur Général	7/907.302 T
2	CT PALUKU KARONGO	Secrétaire Général Académique	7/920.604 C
3	C.T PALUKU MAPENDANO	Secrétaire Général Administratif	7/920603 A
4	C.T KATUNGO MUKOKOMA	Administrateur de Budget	7/907.277 E

IV. A L'INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE DE BUTEMBO

0	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	P/O. KASWERA KAKUHI	Directeur Général	
2	C.T. KASEREKA SIVAMWANZIRE	Secrétaire Général Académique	7.907.273 S
3	MUHINDO LINALYVUTHA	Secrétaire Général Administratif	
4	Ass. KAMBALE VUTSUMBIRE	Administrateur de Budget	7/933.150 K

V. A L'INSTITUT DES BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS DE BUTEMBO

0	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	Prof. MUHINDO KATSUVA	Directeur Général	7/933.147 C
2	C.T. PALUKU KAHIGHANA Julien	Secrétaire Général Académique	7/915.847 K
3	C.T. KAMBALE NTUMELI	Secrétaire Général Administratif	7/862.361 H
4	Mme. Ass. KATUNGU MWANGAZA	Administrateur de Budget	9/945600 N

91.

VI. A L'INSTITUT SUPERIEUR DE DEVELOPPEMENT RURAL KITSOMBIRO

0	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	Dr SIVALIKWIHA MATSUNDO	Directeur Général	7/869.752 E
2	C.T. MWIMBI MUTAHINGA	Secrétaire Général Académique	
3	C.T.KAKULE KAVATSI	Secrétaire Général Administratif	
4	KATSUVA TAVUYIRIMA	Administrateur de Budget	

VII. A L'INSTITUT SUPERIEUR DE CHIMIE APPLIQUEE DE BUTEMBO

0	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	Prof. KAMABU VASOMBOLWA	Directeur Général	
2	C.T KANYERE NZILAMBA	Secrétaire Général Académique	7/908.701 Z
3	C.T. KA NYAMANDA MULWANA JOEL	Secrétaire Général Administratif	7/955.943A
4	BAMONI MUGHENI	Administrateur de Budget	7/908.694 H

VIII. INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DE LUBERO, ISAM/LUBERO

0	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	Dr. KATEMBO KAMABU Pétillon	Directeur Général	7/940.797 Z
2	Dr. KASEREKA MASIVI	Secrétaire Général Académique	7/947.495 A
3	C.B MAHAMBA KAHINDO	Secrétaire Général Administratif	466903
4	C.T DATI TEMBO	Administrateur de Budget	

97.

4

**IX. INSTITUT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE TECHNIQUE DE MUHANGI, ISPT
MUHANGI**

0	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	C.T KASEREKA WAMBEREKI	Directeur Général	7/916.921 A
2	C.T. KAHINDO MUTSUVA	Secrétaire Général Académique	7/932.718 K
3	CT KASWERA MULYANGOTE	Secrétaire Général Administratif	--
4	Ass. MBUSA VWEYA	Administrateur de Budget	7/951.610 V

**X. INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES APPLIQUEES DE NDOLUMA,
ISTA/NDOLUMA**

0	NOM ET POST-NOM	FONCTION	MATRICULE
1	Prof PALUKU KAZINGUFU	Directeur Général	
2	C.T. MUMBERE MAHAMBA Roger	Secrétaire Général Académique	
3	C.T.MUHINDO KIMATE Deboulon	Secrétaire Général Administratif	7.952.990

Article 2 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent Arrêté.

Article 3 : Le Secrétaire Général à l'Enseignement Supérieur et Universitaire est chargé de l'exécution du présent Arrêté, qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le **25 JUN 2021**

MUHINDO NZANGI BUTONDO

